



## **Contrôle des médications - lutte antidopage Activité mensuelle de la SETF - Février 2026 -**

Au cours du mois de **février 2026 un total de 938 prélèvements** ont été effectués, les contrôles suivants ont été réalisés :

- **804 chevaux** ont été prélevés à l'issue de leur participation à une **course**.
- **16 chevaux** ont été prélevés sur les hippodromes de Lyon La Soie le 11 février et Vincennes le 22 février, lors **d'opérations spécifiques** au cours desquelles les chevaux sont désignés pour être prélevés avant ou après leur participation à une épreuve. Ces prélèvements sont effectués en complément des prélèvements réalisés habituellement à l'issue des épreuves.
- Les **9 chevaux déclarés partants dans le Prix de Sélection** le 28 février ont été prélevés dans les 48 heures précédant cette épreuve.
- Une **opération spécifique** de prélèvements pour la recherche de **bicarbonate** a été organisée sur l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer le 12 février. Lors de cette opération **15 chevaux ont été prélevés**. Tous les résultats se sont révélés négatifs.
- **22 chevaux** ont été prélevés lors d'épreuves de **qualification**.
- **57 chevaux** ont été prélevés lors de **contrôles à l'entraînement** dans **15 établissements** différents.
- **10 prélèvements** ont été effectués dans le cadre des contrôles réalisés sur les **chevaux sortis provisoirement de l'entraînement**.
- **5 prélèvements** ont été effectués sur des **poulains** dans le cadre des contrôles à l'élevage.

Au 12 mars 2026, parmi ces **938 prélèvements** effectués en février, **4 substances prohibées de catégorie I** ont été mises en évidence.

Les décisions des Commissaires de la SETF relatives à la détection de 4 substances prohibées de catégorie I déclarées en décembre 2025 et janvier 2026 ont été publiées au [bulletin de la SETF N°9 du 26 février 2026](#).